

■ **ERSAH SARL**, à Neuchâtel, rue de Gibraltar 1. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 02.05.2003. But: achat, vente et exploitation d'établissement public; achat et vente de produits de consommation. Capital: CHF 20'000. Apports en nature: divers matériel d'exploitation de restaurant, selon inventaire du 02.05.2003, pour CHF 15'184, montant entièrement imputé sur le capital. Associés: Erdem Vedat et Erdem-Inalkus Adile, tous deux de Turquie, à La Chaux-de-Fonds, et chacun d'eux avec une part sociale de CHF 10'000. Gérants: les associés Erdem Vedat et Erdem-Inalkus Adile, lesquels signent individuellement. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.  
Journal no 1161 du 09.05.2003  
(00991406 / CH-645.4.096.380-9)